

De la compétitivité à la compétence des territoires. Comment promouvoir le développement économique ? Conclusion

*From competitiveness to competence of territories.
How to promote economic development?
Conclusion*

L. Maréchal¹

Des exposés riches et divers - du fait de l'imbrication du territoire et de l'économique tout en gardant le même poids pour l'un et l'autre dans les raisonnements -, je dégagerai quatre conclusions qui sont en interface avec les travaux de la C.P.D.T., en ce qu'ils devraient irriguer ceux-ci.

On n'est pas, ou on n'est plus dans une logique strictement binaire, celle qui opposait le matériel à l'immatériel, le quantitatif au qualitatif, les sciences dures aux sciences molles. L'intelligence territoriale oblige à briser les clivages disciplinaires, l'exigence de rigueur et de démarche raisonnée et structurée pour le débat nécessite par ailleurs de nouvelles méthodes.

From the varied and diverse papers that address both the territorial and economic dimensions while according the same importance to each in their reasoning, I would draw four conclusions that interface with the work of the CPDT, and can contribute thereto.

We are not, or rather we are no longer, in a strictly binary rational that juxtaposed the material to the immaterial, the quantitative to the qualitative, and hard (natural) to soft (social) sciences. Territorial intelligence requires a break with disciplinary divides, while the need for a rigorous, reasoned and structured approach to the discussion calls for new methods.

1° Madame Greunz a posé comme objectif, en conséquence de son exploration économétrique, de stimuler les synergies entre acteurs institutionnels (entreprises, centres de recherches, systèmes éducatifs, ...).

La répercussion territoriale de ces synergies renvoie à ces deux concepts, complémentaires et partiellement antagonistes, évoqués par Madame Leloup : la proximité et les réseaux (locaux ou mondiaux).

Toute la démarche de l'action appropriée est de savoir doser les deux, en une combinaison différente selon les objectifs, les domaines, les échelles territoriales des acteurs.

Le regard que l'on peut poser sur l'action conduit à penser qu'on navigue entre les deux plus intuitivement que

selon un schéma bien clair.

On est au cœur du lien entre recherche, connaissance, intelligence et territoire. Avec l'émergence de notions, à la fois attrayantes mais encore à explorer, comme le savoir « collant » de Monsieur Dolorens.

2° Madame Van Doren, dans le contexte de la mise en place de la « société de la connaissance » a utilisé l'expression de « tensions créatives » entre deux pôles, que l'on pourrait décrire comme un pied dans le présent/passé et un autre dans le présent/futur. A entendre Monsieur Lesage, le SDEL (Schéma de développement de l'espace liégeois) a un pied trop avancé dans le présent/passé.

¹ Inspecteur général auprès de la Division Aménagement et Urbanisme, Luc Maréchal coordonne la Conférence permanente du développement territorial.



L'éducation, dès le début de la scolarité, est avec la culture une clé indispensable pour l'innovation. ■

L'éducation, la culture, l'immatériel définissent-ils un nouveau mode d'organisation ?

Ce savoir-organiser, éminemment immatériel dans ses fondements et bien ancré dans les processus relationnels, structure la transparence des relations non hiérarchisées et permet ainsi la gestation d'espaces de négociation. Un des objectifs de la gouvernance n'est-il pas de créer ces espaces de négociation, où peuvent se déployer (et s'affronter) les acteurs dans un champ de force orienté vers des objectifs définis et arbitrés. D'autres parleront ici de

Ces « tensions créatives » sont à la base de visions prospectives ou plus généralement d'une certaine conception du territoire, conception nécessaire et indispensable pour une gouvernance transversale.

Gouvernance ! Terme bateau diront certains. Paradoxalement comme fonctionnaire j'apprécie le flou qu'impliquent certains de ces aspects. Autant, il faut des instruments de régulation précis et secs comme les règlements, autant il faut en même temps, en appui, ces visions partagées, mobilisatrices et révélatrices de ces tensions créatives. Celles-ci peuvent être suffisamment fortes à un moment, pour donner « le coup de rein », l'impulsion dans un processus de développement.

3° Monsieur le Pro-Recteur Bodson a parlé de l'éducation indispensable, « Apprendre à apprendre », et ce depuis les premiers pas dans le système scolaire. Monsieur Quévit, dans un exposé décapant sur la Wallonie, a prolongé le propos vers l'immatériel et l'innovation, clé de la compétitivité, l'innovation impliquant l'éducation et surtout, l'auteur l'a redit avec force, la culture. Avouons qu'il n'est pas aisé d'oser faire le lien entre développement et culture, tant les réticences sont encore grandes à cette association.

l'Etat négociateur, dont une des missions est de dessiner ces espaces de négociation où il intervient comme acteur ou régulateur.

4° Enfin, j'ai relevé d'abord avec surprise, ensuite avec un vif intérêt, la méthode utilisée par plusieurs intervenants (particulièrement Monsieur Lepage) : raconter une politique, une action.

A travers ces récits documentés et structurés parce qu'ils ne sont pas qu'un tissu d'anecdotes, on découvre les prémisses, les actes, les impasses, les réussites, les rebondissements. Toute la chair d'un algorithme, d'un processus. Le passage des clusters (la constitution de ceux-ci comme leur déclin) aux pôles de compétitivité, la distinction substantielle entre ces deux outils de politique économique en ressortent avec clarté.

En matière de localisation, on a souvent plus à apprendre du récit des entrepreneurs sur leurs motivations que d'enquêtes sur les facteurs de localisation.

Il est important de raconter pour construire le savoir, pour édifier une capitalisation de la mémoire. Il y a tout un champ à réinvestir : de la collecte de ces récits à leur analyse jusqu'à l'induction.